



AVIS DE MARCHÉ

ST2026-03

Prestations de nettoyage des écoles et annexes de la Commune de BREBIERES

I. Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de BREBIERES

Type de numéro national d'identification : SIRET

Numéro national d'identification : 21620173100017

Ville : BREBIERES

Code Postal : 62117

Groupement d'acheteurs : Non.

II. Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics596280.fr>

Identifiant interne de la consultation : ST2026-01

Nom du contact : Lionel DAVID

Courriel : mairie@brebieres.fr

Numéro téléphone du contact : 03 21 50 14 72

III. Procédure

Type de procédure : Appel d'offres ouvert

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :

Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété.

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :

1. Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.
2. Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents.
3. Les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :

1. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
2. Un certificat de qualification professionnelle établi par un organisme indépendant.
3. Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Date et heure limites de réception des plis : 23/10/2026 - Heure locale : 12h00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.

Réduction du nombre de candidats : Non.

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.

Critères d'attribution :

- Valeur technique : 50 %
- Prix : 40 %
- Respect de l'environnement : 10 %

IV. Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations de nettoyage des écoles et annexes de la Commune de BREBIERES

CPV Objet principal :

- 90911200-8 - Services de nettoyage de bâtiments

Type de marché : Services.

Description succincte du marché : Prestations de nettoyage des écoles et annexes de la Commune de BREBIERES

Lieu principal d'exécution du marché : Commune de BREBIERES - 18 place des Héros, 62117, BREBIERES

La consultation comporte des tranches : Non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non.

V. Lots

Marché alloti : Oui.

- Lot 1 : "Écoles"
- Lot 2 : "Annexes"

VI. Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui.

Détails sur la visite : Le soumissionnaire est tenu d'effectuer une visite obligatoire des lieux.

Pour toute demande de visite des sites et afin de convenir d'une date ainsi que d'un créneau horaire, les candidats devront prendre contact avec :

- Monsieur Frédéric LELEU - Directeur des Services Techniques (voir DCE)

Autres informations complémentaires :

Durée : voir documents du marché.

Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement.

Clause d'insertion sociale : Dans le cadre de ce marché, la Commune a fait le choix de mobiliser, conformément à l'article L2112-2 du code de la commande publique, une condition d'exécution qui comportera une action d'insertion par l'activité économique obligatoire sur l'ensemble du marché.

Date de publication : le 14 septembre 2026.

**Lionel DAVID,
Maire,
Pouvoir Adjudicateur.**

